



## La retraite, encore et toujours

**Un document du Conseil d'Orientation des Retraites vient de rappeler l'impact financier pour les salariés des récents changements apportés par les régimes Arrco et Agirc.**

**La baisse des pensions concerne aussi des régimes supplémentaires comme le Corem.**

Le conseil d'orientation des retraites a évalué l'impact sur les pensions et les comportements de départ à la retraite de l'accord Agirc-Arrco du 30 octobre 2015, destiné à sauver les régimes complémentaires d'une faillite programmée.

Il en ressort que ses conséquences sont loin d'être neutres pour les futurs retraités, puisque la pension globale complémentaire à la liquidation diminuerait d'environ 14 % dès la génération 1959.

Cette diminution s'amplifierait au fil des générations notamment sous l'effet de l'augmentation de la valeur d'achat du point.

Le taux de remplacement à la liquidation serait susceptible de passer en dessous du seuil de 2/3 entre les générations 1965 et 1970 pour les non-cadres, c'est-à-dire à un horizon plus lointain que celui mentionné par décret", souligne le COR.

## Les mesures à adopter

- Planifions une rencontre au cours de laquelle nous pourrions détailler les conséquences pratiques de ces changements et mesurer les impacts de ces nouvelles mesures sur votre situation personnelle et celle de votre entreprise.

